

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2023-100

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA FORET DU TEMPLE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA FORET DU TEMPLE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA FORET DU TEMPLE :

Montant	Opérations
11 663,01 €	Entretien végétation (ED-230829-2936CF - Entretien des haies du 22/08/2023 au 07/09/2023)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

:

Publication le : 23 NOV. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2023-101

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA SOUTERRAINE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA SOUTERRAINE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA SOUTERRAINE :

Montant	Opérations
6 981,07 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-221010-2484Cl.03 - Travaux de voirie-Programme 2023-Hors DETR-Déduction DETR 2022)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 23 NOV. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2023-102

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution MAISON FEYNE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de MAISON FEYNE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de MAISON FEYNE :

Montant	Opérations
10 783,17 €	Entretien végétation (ED-230901-2950CF - Entretien des haies du 07/09/2023 au 29/09/23)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

:

Publication le : 23 NOV. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT
evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 06 55 69 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26

Présents : 14

Votants : 14

Délibération n° 2023-103

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution NOUZIERS

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de NOUZIERS propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de NOUZIERS :

Montant	Opérations
20 729,98 €	Entretien de voirie (ED-230927-2992CF - Entretien de la voirie PATA 2023)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

:

Le Président
Patrick ROUGEOT



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 23 NOV. 2023

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2023-104

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT SEBASTIEN

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SEBASTIEN propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SEBASTIEN :

Montant	Opérations
58 059,47 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-211203-1948CI - Travaux de voirie-DETR 2022)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 23 NOV. 2023

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2023-105

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution ST SILVAIN MONTAIGUT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de ST SILVAIN MONTAIGUT propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de ST SILVAIN MONTAIGUT :

Montant	Opérations
7 849,76 €	Entretien de voirie (DP-230912-2955CF - PATA 2023)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 23 NOV. 2023

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2023-106

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution ST SULPICE LE DUNOIS

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de ST SULPICE LE DUNOIS propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de ST SULPICE LE DUNOIS :

Montant	Opérations
21 809,95 €	Entretien de voirie (ED-230301-2670CF.01 - Entretien de la voirie 2023)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 23 NOV. 2023